

Quelques remarques spontanées à la suite du stammtisch du 28 novembre 2013 de l'APR portant sur les travailleurs transfrontaliers

I – Vincent Goulet

II – Sebastian Carlotti

III – Henri WEBER

I - Vincent Goulet - sociologue des médias, maître de conférences (en disponibilité) à l'Université de Lorraine, Crem et Sage, responsable de l'opération de recherche "Infotransfront"

Voici quelques points qui m'ont particulièrement interpellé durant la réunion, ainsi que des éléments de comparaison avec la Grande Région Saar-Lor-Lux sur laquelle je travaille particulièrement.

Sur les effectifs

Le nombre de citoyens européens travaillant dans un autre pays que le leur (c'est-à-dire de « travailleurs immigrés intra-européens ») ne représente que 2 % de la population active¹.

Les travailleurs frontaliers, que l'on peut considérer comme des travailleurs migrants d'un type particulier, seraient environ 800 000 dans l'UE+Suisse+Norvège², soit environ 0,3 % de la population active européenne (qui compte près de 250 millions de personnes).

Malgré l'émergence de pendulaires « longue distance » (comme les 5000 travailleurs du Royaume-Uni résidant dans le Sud-Ouest de la France qui se déplacent hebdomadairement grâce aux compagnies aériennes à bas coûts) le travail frontalier apparaît très localisé : certaines communes ou certains cantons de l'Est de la France peuvent avoir jusqu'à la moitié de leur population active occupée employée de l'autre côté de la frontière. Au niveau interrégional, le phénomène est plus diffus :

- Pour 3 millions d'actifs, la région trinationale du Rhin supérieur compte 96 000 frontaliers (tous pays confondus), soit 3 % seulement de l'ensemble de la population active.
- Pour la Grande Région institutionnelle on compte 210 000 travailleurs frontaliers³ sur une population active d'environ 5 millions de personnes, soit 0,4 %. Mais si on ne considère que le « noyau fonctionnel » de la Grande Région (c'est-à-dire la Moselle, le Grand-Duché du Luxembourg, la province belge du Luxembourg, le Land de la Sarre et la région de Trèves), ce taux est certainement beaucoup plus important (sans doute de l'ordre de 1,2 % mais ici les chiffres précis manquent).

¹ <http://www.euractiv.fr/social/europe-socialearticlemobilite-travailleurs-ue-reste-marginale-001054-1253.html>

² Selon Olivier Denert (Mission Opérationnelle Transfrontalière), in Belkacem R. et Pigeron-Piroth I., *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux*, PUN, 2013, p. 194

³ Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région. Huitième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le treizième Sommet des Exécutifs de la Grande Région, 2012.

<http://www.granderegion.net/fr/publications/documentation-oie/13-SOMMET-OIE-RAPPORT-FINAL.pdf>

⇒ Il y a là une difficulté statistique du choix de la « base territoriale » pour tenter le phénomène du travail frontalier.

Nous sommes donc en présence d'un phénomène réel mais territorialement circonscrit. Le développement des moyens de transport a pu modifier la morphologie de la pendularité, sans doute plus capillaire qu'auparavant. Cependant, la proximité géographique reste un facteur clé du travail transfrontalier et les remises en question de la continuité territoriale au bénéfice de la globalisation ou du « développement en réseau » doivent sans doute être relativisées. Il faudrait avoir des chiffres précis pour mesurer l'ampleur de ce phénomène au-delà de leur couverture journalistique, toujours prompte à mettre en valeur de nouvelles mobilités et modes de vie

Quels types de salariés ?

Le stammtisch a mis en évidence quelques transformations des qualifications demandées. Côté alsacien, on constate une forte diminution des ouvriers, 80 % de l'ensemble des travailleurs frontaliers en 1973, 45 % aujourd'hui. On peut également observer une légère baisse dans l'hôtellerie et restauration (peut-être due à autre stratégie de recrutement des employeurs ?). En revanche les activités scientifiques et techniques sont très demandées et concernent aujourd'hui 24 % des travailleurs frontaliers (Bac +2 ou plus).

La Suisse attire autant les jeunes français que les jeunes allemands, avec toutefois une dynamique plus forte côté allemand.

Dans la Grande Région, selon les chiffres de l'IBA/OIE, le nombre de poste diminuent dans l'industrie et augmente dans les services et la construction (opus cité, p. 280)

Sur les salaires

Le salaire est-il le premier facteur incitatif à « passer la frontière » ? Suffit-il à compenser le coût d'opportunité d'aller travailler à l'étranger, même proche ? Les débats du stammtisch n'ont pas permis de trancher cette question. Pour étudier les travailleurs frontaliers de manière statistique, il serait utile d'étudier les salaires et différentiels de salaires par PCS et de façon longitudinale ; de calculer les distances moyennes, médianes, les écart-types, par décile entre résidence et lieu de travail (idem selon les PCS et les revenus), d'introduire la variable de l'âge. Bref un vrai travail statistique sur les travailleurs frontaliers est possible (et tout reste à faire semble-t-il...).

La faiblesse des salaires en Allemagne dans certaines branches (services, Hora) n'est certainement pas incitative, mais ils peuvent rester attractifs dans la métallurgie. Des facilités de transport (exemple des bus de ramassage de salariés alsaciens pour aller à l'usine Mercedes de Rastatt) peuvent aussi leur importance. Il s'agit de bien prendre en compte les facteurs non économiques de la mobilité transfrontalière.

La maîtrise des langues

Toujours à l'usine Mercedes de Rastatt, beaucoup d'Alsaciens non qualifiés allaient y travailler par le passé. Le contremaître pouvait parler en alsacien. Aujourd'hui le travail nécessite une meilleure compréhension du Hochdeutsch et les entreprises cherchent des personnels plus qualifiés et susceptibles évoluer (ce qui suppose de maîtriser l'allemand standard et l'anglais).

Voir le rapport d'Euro-Institut (J. Beck et S. Rimm) pour la FEFA qui a circulé, sur le sujet du bilinguisme et l'emploi transfrontalier (nov 2011).

A noter : Le rapport précédemment cité de l'IBA/OIE de la Grande Région fait une large part à l'enseignement des langues mais sans parvenir à une synthèse claire ni à cerner les attentes des différents employeurs: les situations et les offres d'apprentissages sont très diverses dans les 5 régions qui compose le GECT.

La multilocalité résidentielle et les frontaliers « atypiques »

Les chiffres des travailleurs frontaliers sont « perturbés » par les nationaux qui continuent de travailler dans leur pays mais qui, essentiellement pour des raisons de coût de l'immobilier, résident dans un pays limitrophe. Dans le Sud de l'Alsace, sur les 1 000 frontaliers supplémentaires enregistrés ces dernières années, 500 sont des Suisse ayant déménagé en France et continuant de travailler en Suisse.

Le phénomène est également notable dans la Grande Région (l'immobilier est très cher au Luxembourg, d'où un différentiel qui incite à la migration résidentielle)

Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2011

Pays/région de résidence	Pays/région de travail			
	Luxembourg	Saarland	Rheinland-Pfalz	Belgique
France	866	6.473	998	5.200*
Lorraine	828	nd	nd.	nd
Belgique	849	nd	nd	
Deutschland	1.731			nd
Rheinland-Pfalz	1.118			nd
Saarland	548			nd

*Relevé IBA / OIE ; Sources : IGSS, BA, INSEE (France), ABEO (Belgique) ; * 2007*

Se pose aussi, pour les navettes plus lointaines, la question de la *multilocalité résidentielle* (voir sur ce point Christophe Terrier, « Distinguer la population présente de la population résidente », *le Courrier des statistiques* – septembre-décembre 2009 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs128k.pdf)

Le développement des compagnies à bas coût et des lignes de trains à grande vitesse peut inciter des formes de bilocalité et de pendularité hebdomadaire. Mais là aussi, c'est à enquêter plus précisément pour savoir si c'est un phénomène de fond.

II - Sebastian CARLOTTI (statisticien retraité, responsable du groupe d'experts « Statistiques » (2008 à 2012))

Je laisserai de côté la problématique de salaires: elle contient certes des données quantitatives, mais la plupart d'entre elles sont au niveau national, et je préfère rester sur les niveaux européens, régionaux et inter-régionaux (-> transfrontaliers par exemple).

Eurostat ne publie pratiquement pas de données sur les frontaliers et la chose ne risque pas de bouger dans un proche avenir.

Distinguer Eures (EUROpean Employment Service) et sa composante Eures-T qui comprend une vingtaine (21?) d'entités qui sont plus ou moins dynamiques et qui ont l'avantage de posséder un périmètre précis. Ceux d'entre eux qui à la fois ont un périmètre précis et divisible en unités entières de Nuts 3 (voire de Nuts 2 pour la Grande Région p. ex.) peuvent être pas mal suivis sur le site Eurostat pour un minimum de variables de base. D'autre part certains de ces Services ont un site internet statistique assez développé remettant régulièrement à jour ces variables (Bodensee est l'un d'entre eux). Voilà une piste si la CRS (Conférence su Rhin Supérieur) ou la RMT (Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur), suivant l'adage que l'union fait la force, voudrait valoriser les régions frontalières au sein de l'Europe.

la Bundesagentur für Arbeit possède au niveau de la commune de travail des données de frontaliers travaillant à l'étranger. L'univers "étranger" y est réparti par pays, mais malheureusement pas au-delà: lorsque mon collègue de Rhénanie-Palatinat m'envoyait le nombre de résidents en France travaillant à Jockgrim ou à Wörth, ils ne résidaient pas tous en Alsace. Je supputais un 9/10 en Alsace et 1/10 en Lorraine, mais c'était du pif! Et comme ces chiffres avaient l'avantage d'être bien plus récents que ceux du nouveau RP, ils étaient retenus pour la page 16 de la brochure statistique de la Conférence du Rhin Supérieur!

Venons-en aux données Insee! Les communes de travail ont été codifiées autour de 1999, lorsque brusquement les responsables hiérarchiques se sont aperçus que c'était indispensable pour avancer dans les connaissances chiffrées de frontaliers avec la parution du RP 1999. On s'y est pris malheureusement au dernier moment, ce qui est regrettable. Faute de temps, 13 Länder et 13 cantons n'ont tout simplement pas été pris en compte. Cette codification à deux lettres et trois caractères est restée en vigueur, et officiellement aucun frontalier venant de France ne travaille ni à Chur, ni à Lugano, ni à Darmstadt, ni à Francfort, ni à Berlin, ni à Munich, ni à Hambourg, etc. Avant de quitter l'Insee, j'ai laissé un projet de codification des communes européennes (en m'en tenant à cinq caractères), complet pour un pays sur trois, dont l'ensemble de nos voisins (exception faite de l'Italie, car celle-ci est sur le point d'une énorme réforme administrative, et du Royaume-Uni).

A l'heure actuelle, des problèmes restent dans les doublons de communes. Les frontaliers résidant dans le canton de Wissembourg ne vont pas travailler à Weingarten près de Karlsruhe, mais à Weingarten près de Constance! Il en est de même d'une commune suisse commençant par R et qui a le même libellé en Argovie et à Bâle-Campagne. Quelques 1 750 frontaliers vont à Reinach en Argovie, alors qu'ils devraient remplir la ligne de R situé à Bâle-Campagne, comme c'est traité par les offices de la Confédération.

Au sujet de la formation, je pense qu'il faudrait prendre contact avec la responsable - bilingue - du Groupe d'Experts "Formation" (Groupe de Travail "Politique économique").

III - Henri WEBER – Strasbourg

A propos du mouvement frontalier autour de Genève.

Lors du « Stammtisch » du 28 novembre sur le travail des frontaliers, j'avais fait une intervention sur l'apparition de problèmes sociologiques dans une région frontalière, lorsque le taux de travailleurs frontaliers dépasse un certain seuil... qui n'est pas connu. A l'appui de cette intervention, je vous avais remis en fin de réunion quelques coupures de presse*, toutes du mois de novembre 2013, sur la situation existant dans le canton de Genève, avec l'arrivée de députés anti-frontaliers dans les instances dirigeantes du canton.

**Elles seront mises en circulation lors du prochain ST qui sera consacré notamment aux problèmes sociologiques.*

Quelques chiffres :

- Doublement des effectifs en 10 ans
- 22,5% des emplois du secteur secondaire et tertiaire occupés par des Français à Genève (contre 12,9% en 2002) !
- Progression de 18% des plus de 60 ans (impact de la retraite à 60 ans et/ou de la non-embauche des seniors en France
- 35% des femmes en 2012 vs 30% en 2002 sur une base en augmentation

Extraits de presse – Le Messenger - Chablais joints (datés du 28 novembre) voir ci-après

Chablais

En dix ans, le nombre de front a doublé autour du Léman

Impossible de passer à côté : le Chablais vit (aussi) à l'heure suisse avec les milliers de pendulaires qui, chaque matin, partent travailler de l'autre côté de la frontière. Un phénomène qui s'est accentué durant la dernière décennie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2002, la région lémanique comptait 44 500 travailleurs frontaliers. En 2012 ils sont 90 300. « Le canton de Genève compte 33 000 frontaliers de plus que dix ans auparavant, le canton de Vaud 11 800 et celui du Valais 1 000 », souligne une récente étude menée par le Conseil du Léman* et présentée par son président, Guy Larmanjat.

Le Chablais, au cœur de ce territoire d'échanges, n'échappe pas à la règle : en dix ans il a gagné plus de 8 000 frontaliers, sur un territoire qui compte aujourd'hui 120 000 habitants.

Vaud et Valais vivent surtout avec des pendulaires venus du Chablais français

Les cantons du Valais et de Vaud vivent en étroite relation avec l'arrondissement de Thonon-Bains où résident 5 200 (44 %) des 11 700 personnes passant la frontière chaque matin. En 2012, sur les 1 797 frontaliers travaillant dans le seul Chablais suisse, 1 575 habitent dans le Chablais français : 68 % dans le canton d'Evian, 17 % dans celui de Thonon et 13 % dans celui d'Abondance. « Ce flux de frontaliers qui pendulent vers Lausanne s'explique par l'attractivité de ce district en termes d'emplois et un territoire français bien desservi dans cette direction via le Léman. »

Malgré des moyens de transport qui s'améliorent, les pendulaires privilégient encore un travail dans les territoires limitrophes : le nombre de frontaliers est logiquement inversement proportionnel à la distance domicile-travail. D'ailleurs, près de la moitié (44 %) de ceux qui travaillent dans les deux cantons habitent autour de Thonon.



La hausse du nombre de frontaliers s'explique par des facilités administratives et un développement des moyens de communication, comme les navettes lacustres.

En 2002, les Chablaisiens travaillant dans la région valdo-valaisanne étaient autour de 2 200, ils sont maintenant 5 200. Du côté de Genève, leur nombre est passé de 6 100 à plus de 11 250 en l'espace d'une décennie. Un quasi doublement.

La croissance moyenne des frontaliers est plus importante autour du Léman (+7,3 %) que dans le reste de la Suisse (+5,2 %). D'après M. Larmanjat, cela s'explique essentiellement par la croissance d'emploi

supérieure dans la région à celle du pays. On compte 1,6 % d'emploi en plus chaque année, quand la moyenne est à 1,1 % en Suisse et 1,3 % du côté français. « Jamais l'économie suisse ne s'est aussi bien portée. »

Plus nombreux en proportion

D'après le Conseil du Léman, cette explosion s'explique avant tout par un changement législatif, facilitant les échanges

depuis dix ans : l'accord de libre circulation entrée en vigueur mi 2002. Les frontaliers ont plus de choix dans la commune de résidence, les permis de travail sont délivrés pour cinq ans et, cela joue aussi sur les pendulaires, les Suisses ont pu venir s'installer sur le sol français.

Cette libéralisation des rapports a vu non seulement le nombre brut de frontaliers augmenter, mais également la part de l'emploi qu'ils occupent. « En 2012, 11,6 % des emplois des secteurs secondaires et tertiaires de l'espace lémanique suisse (Genève-Vaud-Valais) sont occupés par des frontaliers contre 6,7 % en 2002. »

A Genève la progression est encore plus fulgurante : les Français occupent à ce jour 22,5 % des postes contre 12,9 % dix ans auparavant.

DOSSIER REALISE PAR EMMANUEL ROUXEL

* Le Conseil du Léman est un organe de réflexion qui regroupe les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons de Genève, Vaud et Valais.

Des frontaliers paysans

Sans grande surprise, le secteur qui progresse le plus sur la dernière décennie, est le secteur tertiaire (+9,2 %). Malgré cette progression, là où les frontaliers restent le plus « surreprésentés » est le secteur secondaire (industrie et construction) : alors qu'en moyenne près de 4 % des emplois sont occupés par des étrangers, dans ce secteur leur part frôle les 8 %, avec près de 10 000 frontaliers.

Même si la population brute augmente, la part des frontaliers dans les commerces ou les métiers de l'artisanat diminue sérieusement.

Là où le portrait robot du pendulaire est généralement associé à un jeune cadre, un chiffre peut aussi surprendre : dans la région valdo-valaisanne, en 2012, 300 frontaliers travaillaient dans le secteur primaire (agriculture, pêche). Un quota stable depuis dix ans.

LE MESSENGER - Chablais
Jeudi 28 novembre 2013

Hausse des pendulaires et développement de l'économie

Guy Larmanjat, vice-président du conseil général de l'Ain est président du Conseil du Léman.

Pourquoi avez-vous lancé cette étude ?

« Il n'y en avait jamais eu avec autant de détails sur toute la zone du conseil du Léman (Ain, Haute-Savoie, cantons de Genève, Vaud et Valais, ndlr). L'idée est de mieux cerner les flux et de bien voir les évolutions : cela a clairement doublé en dix ans. »

« Il y a aussi un intérêt, face à la montée des discours nationalistes des deux côtés de la frontière, de démontrer que, dans cette période où le nombre de frontaliers a doublé, jamais l'économie suisse ne s'est aussi bien portée, avec un taux de croissance parmi les plus forts en Europe et dans l'histoire suisse. Les nombres de chômeurs (12 000) et de frontaliers (80 000) ne peuvent être mis en regard. »

Qu'avez-vous appris de nouveau avec cette enquête ?

« Il y a d'abord eu beaucoup de confirmations chiffrées. Cependant, on voit au travers des chiffres un rééquilibrage entre les hommes et les femmes : il y en avait 30 % en 2002, elles représentent 5 % en 2012, alors que le nombre total a augmenté. Par ailleurs, on remarque aussi une employabilité plus performante pour les personnes qui sont plus proches de la retraite. C'est sûrement ce qui m'a le plus marqué. Il y a une progres-



Guy Larmanjat estime que cette croissance est "fragile".

sion de 18 % chez les plus de 60 ans alors que la moyenne est à 8 %.

Quelles conclusions peut-on en tirer pour l'avenir ?

« Il peut y avoir des paramètres bloquant à cette augmentation, de chaque côté : la réforme de la succession et la fin du libre-choix de l'assurance maladie, en France, l'imposition à la source qui va évoluer défavorablement à Genève. C'est une chance inouïe d'être dans un territoire avec cette croissance, mais c'est toujours fragile. »

« Il faut faire attention aux décisions que l'on prend de part et d'autre de la frontière, il ne faut pas que ce soit le grain de sable qui va enrayer l'économie. »

PORTRAIT ROBOT DE FRANÇAIS TRAVAILLANT EN SUISSE

L'étude permet de mieux connaître le visage des frontaliers.

- Sans surprise, ceux-ci sont majoritairement des **saliés** ; 1 % seulement sont indépendants.

- Les **frontalières** sont plus jeunes que les frontaliers : 60 % des femmes ont moins de 40 ans contre 55 % des hommes. La catégorie féminine la plus représentée est celle des 25-29 ans ; côté masculin, il s'agit de celle des 30-34 ans.

- Entre 2002 et 2012, toutes les classes d'âges ont connu une croissance moyenne entre 4 et 9 % par an. Les 15-19 ans sont restés stables mais les **plus de 60 ans** progressent de 18 %, notamment dans les cantons de Vaud et du Valais.

